

compris des activités d'espionnage, qui sont inacceptables, nous traitons directement avec eux, nous les réprimandons directement et nous exigeons que les personnes en cause soient rappelés dans leur pays.

Le député ne devrait pas abuser de son titre de député pour essayer de faire ce genre d'allégation.

* * *

LES TRANSPORTS

LES SERVICES DE VIA RAIL—LA POSITION DU MINISTRE

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre a mentionné à plusieurs reprises que seulement 3 p. 100 des Canadiens prennent le train, mais il n'a pas ajouté que 85 p. 100 voyagent par automobile contre seulement 4 p. 100 par autocar et 7 p. 100 par avion.

Pourquoi le ministre est-il si déterminé à détruire VIA au lieu de l'aider comme il devrait le faire?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, la meilleure façon d'aider une corporation et d'aider un pays, c'est de faire en sorte que les finances de cette corporation, de ce pays, soient en bon état. C'est exactement ce que nous voulons faire avec VIA Rail. Effectivement, je n'ai pas dit qu'on voyageait par autobus à 6 p. 100 parce que je traitais de VIA Rail et que j'ai eu à parler de la participation ou du taux d'utilisation de VIA Rail. Mais, encore une fois, monsieur le Président, les sommes allouées à VIA Rail par le dernier Budget sont en conformité avec l'utilisation de ce mode de transport par les Canadiens, et c'est en fonction de ces niveaux-là que nous allons faire en sorte de respecter les contraintes budgétaires que nous avons.

• (1440)

[Traduction]

LE RECOURS À DES DÉCRETS

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, le ministre a dit aujourd'hui qu'il allait recourir à des décrets pour massacrer VIA Rail.

Pourquoi a-t-il décidé que la démocratie ne compte plus au Canada? Quand cessera-t-il d'emprunter à la logique mathématique du ministre des Finances et au concept de la vérité du premier ministre dans ses réponses à la Chambre?

Questions orales

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je répète que le budget du 27 avril renferme de nombreuses propositions ou possibilités relatives au budget de VIA Rail.

Une de ces propositions est l'abandon de certains parcours et, si cela se produisait, nous envisagerions des solutions de rechange, dont celle de procéder par décret en vertu de l'article 64, mais seulement en cas d'abandon. Ce ne sont toutefois que des conjectures, car aucune décision n'a encore été prise.

* * *

LES ORGANISMES DE CHARITÉ

LE STATUT DU PROJET D'HABITATION PRINCE-CHARLES

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre à propos de Patricia Starr et du Projet d'habitation Prince-Charles à Toronto.

Le premier ministre sait que d'après Revenu Canada, pour obtenir le statut d'organisme de charité, cet édifice doit servir exclusivement à des fins charitables. Ce statut n'a pu être obtenu que grâce à l'intervention de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le premier ministre peut-il expliquer pourquoi le statut a été maintenu, alors que des personnes aussi nécessaires que le fils de M^{me} Starr et un employé du cabinet du premier ministre David Peterson y habitaient?

Pourquoi faut-il avoir des relations au sein du Parti libéral et du Parti conservateur pour obtenir un logement dans des édifices subventionnés par le truchement de l'impôt?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, je signale d'emblée que la section de Toronto du Conseil national des femmes juives du Canada a collaboré entièrement avec Revenu Canada pour l'enquête en cours. Cela doit être bien clair.

Ses activités font l'objet d'une enquête de Revenu Canada. Elle collabore avec nous. Il faut attendre que l'enquête soit terminée avant de tirer des conclusions comme celles-là qui ne sont pas fondées du tout.

LE FONDS DU PC DU CANADA

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre également.